

Diagnostic de raccordement



Assainissement Collectif – Client domestique ou assimilé

Votre Contact :
Centre Atlantique SAUR - CER
13 rue Paul Emile Victor 17460 VAUX SUR MER
Tel : 05 81 31 85 01

MAIRIE DE ST PALAIS	SUR MER
1 AVENUE DE COURLAY	
17420	SAINTE PALAIS SUR MER

Vaux sur Mer, le 17/03/2020

Objet : Diagnostic de raccordement au réseau public d'assainissement

Type de contrôle : Cession immobilière / Autre demande : / Contrôle initial

Nom du contrôleur: Marie Soulivet

Madame, Monsieur,

Au cours du contrôle effectué le 17/03/2020, par nos services, il a été constaté que le raccordement de vos installations au réseau public d'assainissement de la propriété sise

5 RUE DE L OCEAN (P.T.) 17420 ST PALAIS SUR MER

n'est pas réalisé conformément à la réglementation en vigueur (non-conforme)

Autres, à préciser: Absence d'événement

Votre raccordement appelle les remarques complémentaires suivantes :

Absence d'événement --> non conforme

Regard de visite situé en partie privative en contre bas par rapport au niveau de la chaussée; si obstruction du réseau public, risque de débordement en partie privative

Le règlement des Services d'Assainissement ainsi que le Code de la Santé Publique prévoient notamment que, dans le cas d'un réseau séparatif tel que celui de votre Commune :

- Toutes les installations intérieures d'eau usées (eaux ménagères, de toilettes et WC) doivent être raccordées au réseau d'eaux usées ;
- Le déversement, dans le réseau, des fosses étanches et des fosses septiques est interdit. Ces ouvrages doivent être vidés, désinfectés et comblés ;
- Les eaux pluviales (eaux de toitures, de cours, de drainages, d'épuisement, etc...) ne sont pas admises dans le réseau d'eaux usées et doivent être dirigées vers le fossé, le caniveau ou, le cas échéant, dans le réseau d'eaux pluviales.

L'absence de raccordement constitue une nuisance pour la Collectivité qui a fait l'effort de se doter d'un réseau de collecte et d'une station d'épuration. Par ailleurs, le fonctionnement de cette dernière peut être gravement perturbé en cas de non-respect des dispositions réglementaires.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des anomalies cochées ci-dessus et de réaliser les modifications nécessaires pour mettre en conformité vos installations dans un délai de 6 mois à compter de la réception du présent contrôle.

Dans ce cas, vous voudrez bien tenir informé le gestionnaire du service d'assainissement de l'exécution de ces travaux afin de convenir d'une nouvelle vérification. Pour toute précision, vous pouvez joindre le service Clientèle CER.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le technicien

Diagnostic de raccordement



Assainissement Collectif – Client domestique ou assimilé

Date du contrôle : 17/03/2020	Contrôle effectué par: <input checked="" type="radio"/> temps de pluie <input type="radio"/> temps sec Nom du contrôleur: Marie Soulivet	Contrôle effectué en présence: <input type="radio"/> du Client <input checked="" type="radio"/> d'un Représentant
---	---	--

Motif du contrôle:		
<input type="radio"/> Branchement neuf isolé	<input type="radio"/> Branchement neuf (extension réseau)	<input type="radio"/> Campagne de contrôle <input checked="" type="radio"/> Cession immobilière
<input type="radio"/> Demande Client	<input type="radio"/> Demande Collectivité	<input checked="" type="radio"/> Autre demande : <input type="text"/>
<input checked="" type="radio"/> Contrôle initial	<input type="radio"/> Contre visite	

Adresse du branchement	
Rue	5 RUE DE L OCEAN [P.T.T]
Code postal / Commune	17420 ST PALAIS SUR MER
Section et numéro de la parcelle	
Client	
Nom	
Prénom	
	Tel <input type="text"/>
Réf Saphir: <input type="text"/> Ref Client: 5618068550	Coordonnées GPS du branchement: X= 45,642691 Y= -1,088621
N° Dossier : <input type="text"/>	Bassin versant de raccordement : <input type="text"/>
N° Compteur : <input type="text"/> Index : <input type="text"/>	
Nature réseau public: <input checked="" type="radio"/> Séparatif EU <input type="radio"/> Unitaire	Activité ou type de rejet du Client : <input checked="" type="radio"/> Domestique <input type="radio"/> Spécifique : <input type="text"/>
	Qualité du Client: <input type="radio"/> Locataire <input checked="" type="radio"/> Propriétaire

Propriétaire de l'immeuble	
Nom	MAIRIE DE ST PALAIS
Prénom	SUR MER
Rue	1 AVENUE DE COURLAY
Code postal / Commune	17420 SAINT PALAIS SUR MER
	Tel <input type="text"/>

1- CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION ET DE L'INSTALLATION

Type de résidence:	<input type="radio"/> Principale <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Location permanente <input type="radio"/> Location saisonnière <input type="radio"/> Local professionnel <input checked="" type="radio"/> Non habité <input type="radio"/> Inhabitable
Année de la construction du logement :	<input type="text"/>
Nombre de pièces principales :	7 <input type="text"/>
Nombre d'occupants permanents :	<input type="text"/>
Nombre de chambres :	6 <input type="text"/>
Présence d'un dispositif de récupération des eaux pluviales:	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non à utilisation domestique: <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Le dispositif a-t-il fait l'objet d'une déclaration?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Présence d'un puits ou d'un forage:	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non à utilisation domestique: <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Le dispositif a-t-il fait l'objet d'une déclaration?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Présence d'une autre ressource en eau privée à usage domestique	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Points d'eau concernés par ces ressources:	<input type="text"/>
Présence d'une piscine:	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Présence d'une ventilation:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Non Visible

Diagnostic de raccordement



Assainissement Collectif – Client domestique ou assimilé

2- CONTRÔLE DU RACCORDEMENT (Partie publique)

Type de tests réalisés: Colorant Fumée Bruit

	Présence	Si présence, l'agent y-a-t-il eu accès?
Regard de façade	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/> Non Vérifiable	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Tabouret à passage direct	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Non Vérifiable	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

	Réseau	Unitaire	Séparatif		Satisfaisant
			Eaux Usées	Eaux Pluviales	
Boîte de branchement (*un raccordement en radier de la boîte est seul autorisé)	Existante		Oui		Oui
	Accessible		Oui		Oui
	En domaine privé		Oui		Non
	Raccordement du réseau privé		Oui		Oui (*)
	Étanche par contrôle visuel		Oui		Oui
	Présence évent point haut sur EU		Non		Non
Si installations en contrebas du réseau:					
Existence d'installations spécifiques:					
Si autres, lesquelles ? <input type="text"/>					

3- CONTRÔLE DU RACCORDEMENT DES EAUX USEES (Partie privée)

Type de tests réalisés: Colorant Fumée Bruit

	Présence	Si présence, l'agent y-a-t-il eu accès?
Fosse ANC	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Non Vérifiable	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Siphon Disconnecteur	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Non Vérifiable	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Type Installations	Localisation	CONFORME (nombre)	NON CONFORME (nombre)	Commentaires
Lavabo	RdC	1		Bureau de poste
WC	RdC	1		Bureau de poste
Lavabo	1er étage	1		Salle de bain
Bidet	1er étage	1		Salle de bain
Baignoire	1er étage	1		Salle de bain
WC	1er étage	1		
Évier	1er étage	1		Cuisine
WC	2ème étage	1		Cabinet de toilette
Lavabo	2ème étage	1		Cabinet de toilette
Lave-Linge	2ème étage	1		Cabinet de toilette
Lavabo	2ème étage	1		Cabinet de toilette
Lavabo	2ème étage	1		Chambre
Lave-Linge	2ème étage	1		Office
Lavabo	2ème étage	1		Chambre

Une ressource alternative d'alimentation en eau est-elle raccordée au réseau EU?

Oui Non

Présence de broyeur d'évier: Oui Non

Présence de broyeur de WC: Oui Non

Diagnostic de raccordement



Assainissement Collectif – Client domestique ou assimilé

4- RACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES (Partie privée)

Type de tests réalisés: Colorant Fumée Bruit

Installation	Localisation	CONFORME (nombre)	NON CONFORME (nombre)	Destination

Surface estimée de toiture non conforme (active): m²

Anomalies constatées:

Pas d'anomalies constatées

5- DECONNEXION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL (sur la base des éléments fournis par le client)

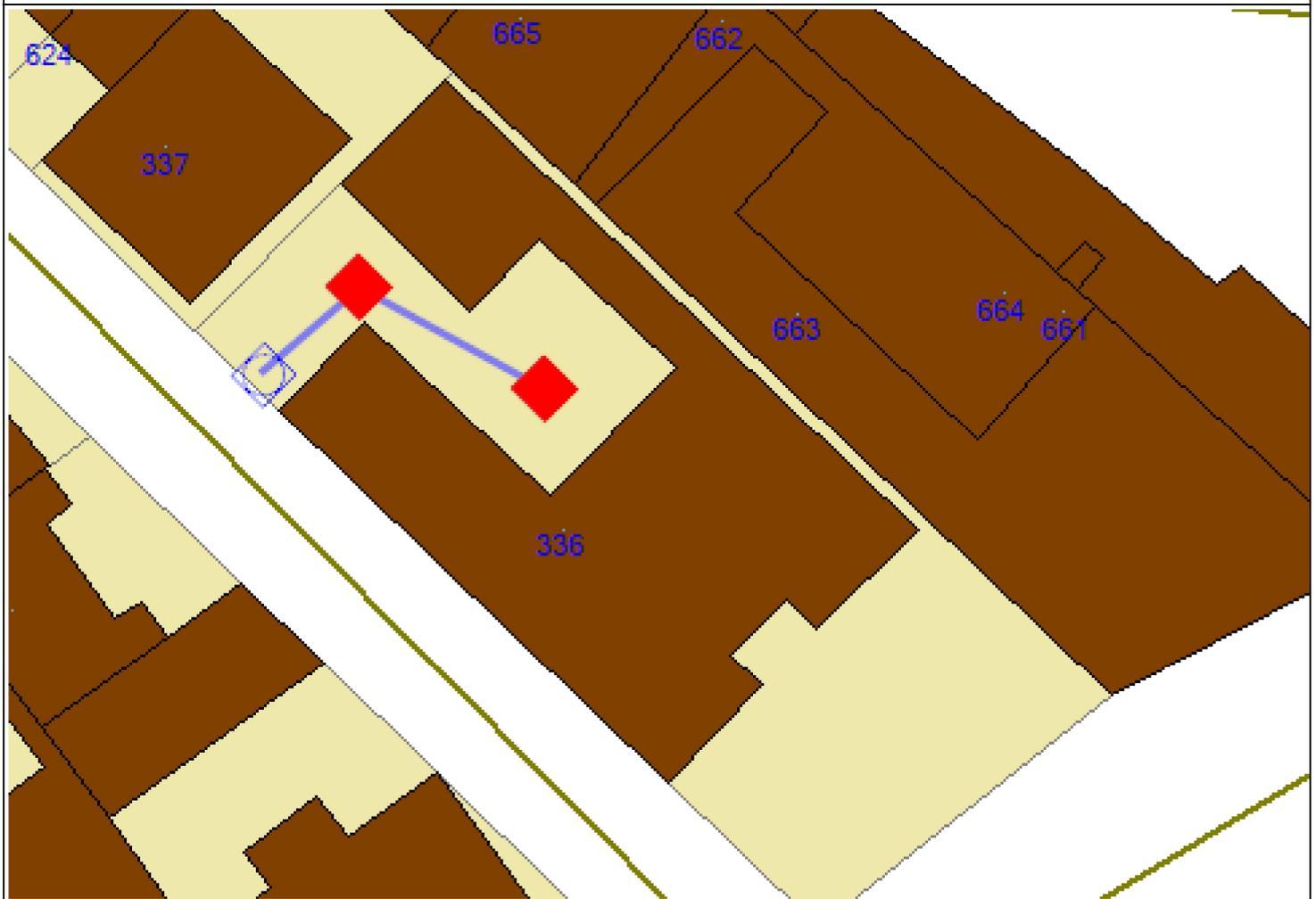
Déconnexions des Installations individuelles (si l'habitation était en assainissement autonome avant raccordement au réseau public)	Type	Déconnecté	Vidangé	Remblayé	Désinfectée	Non renseigné
	Fosse	Non Vérifiable				
Autre					NON	

Observations:

Diagnostic de raccordement

Assainissement Collectif – Client domestique ou assimilé

SCHEMA DE PRINCIPE DE L'INSTALLATION ET LOCALISATION DES ANOMALIES:



Légende

	Bac à graisses		Puisard	EV Eaux vannes		Fosse étanche		Liaison EU	
	Fosse septique		Fosse toutes eaux	EM Eaux ménagères		Relevage		Liaison pluviale	
	Avaloir simple		Avaloir+Regard	EU Eaux usées		Puits		Arbre	
	Déshuileur séparateur d'HC		Boite de branchement	EP Eaux pluviales		Event		Cours d'eau	
	Regard non visitable EP		Regard non visitable EU		Siphon		Tampon sur chaussée EU		Tampon sur chaussée EP
	Regard visitable EP		Regard visitable EU		Bonde siphon EP		Bonde siphon EU		Gouttière
	Grille EP		Grille EU		Grille Aquadrain (EP)		Gouttière en surface		Stockage Eau de Pluie
	Sens d'écoulement EP		Sens d'écoulement EU						

Schéma non contractuel - Tracé des réseaux indicatifs

LEXIQUE

- EV : Eaux Vannes (eaux provenant des WC)	- EP : Eaux Pluviales	- EU : Eaux Usées (ensemble des eaux vannes et des eaux ménagères)
- RR : Regard de répartition	- EM : Eaux Ménagères (eaux provenant de la cuisine, salle de bain, lave linge, lavabos,...)	

PHOTOS DE L'INSTALLATION





Diagnostic de raccordement



Assainissement Collectif – Client domestique ou assimilé

CONCLUSION

Le raccordement des installations au réseau public d'assainissement

- ne présente pas d'anomalie apparente (conforme)
 n'est pas réalisé conformément à la réglementation en vigueur (non-conforme)
- Immeuble non raccordé au réseau public
 - Défaut d'étanchéité des installations privées
 - Evacuation des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées (cas d'un réseau séparatif)
 - Evacuation des eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales (cas d'un réseau séparatif)
 - Fosse d'installation d'assainissement non collectif en service et raccordée au réseau d'assainissement
 - Une partie des installations n'est pas raccordée au réseau d'assainissement
 - Raccordement non conforme sur le tabouret de branchement
- Autres, à préciser:
- la conformité n'a pas pu être vérifiée

DESCRIPTION DES ANOMALIES/ COMMENTAIRES

Absence d'événement --> non conforme

Regard de visite situé en partie privative en contre bas par rapport au niveau de la chaussée; si obstruction du réseau public, risque de débordement en partie privative

Le Client ou son représentant
(nom, prénom, signature)

Formulaire remis en main propre, le

CER

(nom, prénom, signature)

Collectivité (le cas échéant)
(date, nom, prénom, signature)

Destinataires : Client, CER, Collectivité

Références réglementaires

-Code Général des Collectivités Territoriales -Code de la Santé Publique - Code de l'Environnement - Loi n° 2006-1772 du 30/12/2006 sur l'eau et les milieux aquatiques

La vérification de la conformité, c'est-à-dire du bon écoulement de la totalité des eaux usées et/ou pluviales dans leur réseau respectif, est effectuée sur la base des informations données par le Client et notamment concernant le lieu, l'emplacement et le nombre des installations à contrôler. Aussi, le Client, certifie sur l'honneur que les installations correspondent bien à celles quantifiées ci-dessus et sont bien, par ailleurs, à usage domestique.

Le présent avis est donné sur la base des déclarations du propriétaire ou de l'occupant des lieux et selon un constat de visu des installations réalisé à la date du contrôle sans démontage.

Les investigations, entreprises par CER, s'inscrivent spécifiquement dans le cadre de la mission qui lui a été confiée et ne comportent aucun démontage d'installations.

Le Client, certifie également que l'installation ne dispose pas d'assainissement individuel ou que celui-ci n'est pas en fonctionnement pour l'assainissement. Dans le cas où le contrôle est effectué en l'absence de l'occupant, le présent document, pour valoir ce que de droit, devra être retourné signé du Client à CER.

Le bon fonctionnement du branchement n'est, quels que soient les résultats du contrôle, pas garanti en cas d'utilisation anormale des installations (en particulier introduction d'objets ou de substances risquant de provoquer une obturation totale ou partielle) ou de vice caché. Le contrôle ne porte pas, par ailleurs, sur la conformité des installations privées (étanchéité, siphon, contre pente...). Ce document ne constitue pas une attestation de garantie de bon fonctionnement pour une durée quelconque. Le présent contrôle ne constitue pas un test d'étanchéité des installations privées (intérieures et extérieures). La responsabilité de la CER en matière d'assainissement ne peut se trouver engagée à la suite de dysfonctionnements survenant pour des causes imprévisibles après la transaction immobilière.

Le contrôle ne peut préjuger en rien de la méthodologie et du mode opératoire utilisé à la date de la construction de ladite installation.

La conformité des raccordements électriques des différents éléments de l'installation au réseau électrique principale de l'immeuble est exclue du champ du présent contrôle.

La reproduction de ce document ne peut être réalisée que sous sa forme complète.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion du Service Public d'Assainissement Collectif. Le recueil des informations correspondantes, entrepris par CER, s'inscrit spécifiquement dans le cadre de la mission qui lui a été confiée. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser sur simple demande écrite à votre service clientèle habituel.

Toute modification des installations rend caduque le présent contrôle.